

La nidification du Martinet à ventre blanc dans le Rhône

Sorlin CHANEL

1. Introduction : pourquoi cette étude ?

- Objectifs



En juin 1991, Alexandre RENAUDIER et Laurent MANDRILLON prouvaient la nidification du Martinet à ventre blanc *Apus melba* dans le quartier de Vaise, situé dans le 9^e arrondissement de Lyon (RENAUDIER 1995). C'était la première preuve de reproduction de l'espèce dans le département du Rhône. Un quart de siècle plus tard, l'espèce est désormais bien installée sur le territoire rhodanien, en témoigne, entre autres, la dynamique des populations des agglomérations lyonnaise et caladoise. Néanmoins, aussi inexplicable que cela puisse paraître pour une espèce aussi emblématique, aucun travail de synthèse et/ou de suivi digne de ce nom n'a été entrepris depuis l'installation de l'espèce au

début des années 1990. Rien, à l'exception - notable - d'une note sur la nidification urbaine du Martinet à ventre blanc (V. ROLLAND-COMMARMOT in *Ornithos* 11-5) remontant déjà à 2004. Cet article a donc pour objectif d'établir un socle de connaissances sur cette espèce et, plus particulièrement, de préciser son statut en tant que reproducteur dans le département du Rhône et Lyon Métropole : répartition, effectifs, milieux occupés, écologie, évolution des populations et menaces éventuelles.

- Méthodologie

L'étude s'étend de 2008 à 2015 et s'appuie à la fois sur la base de données de la LPO Rhône (www.faune-rhone.org) et sur l'enquête lancée parallèlement à l'occasion de cet article. La base de données fait apparaître 445 réponses en compilant l'ensemble des données assorties d'indices de reproduction (codes Atlas). En additionnant les indices de nidification probable et certaine, ce chiffre passe à 211 mentions (47%). Enfin, les données avec un code de reproduction certaine représentent un total de 79 données seulement (18%). D'où l'importance des résultats obtenus grâce à l'enquête. Au final, seules les communes où la reproduction de l'espèce est certaine ou probable ont été retenues, l'expérience montrant que les indices uniquement "possibles" se rapportent le plus souvent à des observations circonstanciées (migration, nourrissage, déplacements entre colonie et lieux de nourrissage, etc...). D'autre part, l'espèce est particulièrement bruyante et spectaculaire aux abords des sites de reproduction, ce qui limite d'autant la possibilité de manquer des colonies.

De nombreuses problématiques sont néanmoins apparues dès le début du projet, entre des données aux codes peu justifiés et d'autres parfois plus frileuses en dépit d'indices convaincants. S'en est donc suivi un important travail d'analyse et même d'interprétation lorsque les éléments recueillis le permettaient, afin d'obtenir une image la plus précise possible du statut reproducteur de l'espèce. Les observateurs concernés ont tous été contactés pour affiner divers éléments (estimation de la population, évolution des effectifs, date d'installation, éventuelle disparition...). Enfin, un certain nombre de données inédites ont été directement collectées auprès d'ornithologues locaux. En résumé, la couverture de cette enquête peut être qualifiée de bonne, avec un effectif estimé probablement très proche de la réalité. Malgré tout, des interrogations subsistent encore quant à plusieurs communes du département. Des interrogations auxquelles un suivi ciblé et régulier permettrait à coup sûr de répondre.

Concernant l'estimation des effectifs commune par commune, la valeur retenue est, soit la valeur exacte (cas rare), soit une fourchette (de 1 à 5 couples près, voire 10 exceptionnellement). Pour toutes les communes où la reproduction de l'espèce est avérée (au sens "indice de nidification certaine" dans faune-rhone), le leitmotiv a été de quantifier le plus précisément possible les populations (nombre de

couples, localisation...). Dans le cas des communes où seuls des indices de nidification probable ont été récoltés, si aucun élément attestant d'une nidification certaine (transport de nourriture, oiseau pénétrant sous les toits, jeune tombé du nid...) n'a été récolté à l'issue de l'enquête, la fourchette débute à 0 couples et est modulée au regard des éléments fournis par les observateurs et les données de faune-rhone (exemple : pas de preuve certaine mais 6 individus vus régulièrement volant autour d'un même bâtiment durant l'été : 0-3 couples). En revanche, s'il s'avère qu'un indice de nidification probable ne mérite en réalité qu'un indice "possible", la commune a été écartée.

Un important travail de recherche a également été entrepris concernant les communes avec uniquement des indices de nidification possible. Là encore, sans indice convaincant, les communes ne figurent pas dans la liste (exemples : Theizé, Messimy, Chazay-d'Azergues, Le Perréon, Longes, Saint-Maurice-sur-Dargoire, Bessenay, Montrottier...). En revanche, si une présomption est apparue après enquête, la donnée a pu être requalifiée en fonction des éléments fournis. Seul défaut de ce mode de comptage : l'amplitude finale des résultats, qui a toutefois le mérite de permettre d'établir un nombre minimal « garanti » de couples nicheurs dans le département, tout en faisant la lumière sur les zones où des lacunes demeurent. Une première !

2. Statut national et régional

Espèce polytypique¹, le Martinet à ventre blanc se reproduit dans le sud de l'Europe, du Portugal à l'Asie mineure, ainsi que dans l'extrême nord du Maroc. En France, c'est un nicheur et un migrateur peu commun se reproduisant dans les falaises continentales et littorales, de plus en plus souvent dans les bâtiments. L'espèce reste occasionnelle en hiver sur notre territoire.

D'après le *Nouvel Inventaire des Oiseaux de France*, « la population française doit se situer entre 5000 et 7000 couples dans les années 2000. Se reproduit au sud-est d'une ligne Biarritz-Mulhouse. Il est répandu, mais jamais abondant, dans le massif alpin, les chaînes intérieures et falaises littorales de Provence (environ 250 couples dans le Var et le Vaucluse), les Cévennes, les contreforts orientaux du Massif Central (Ardèche, nord du Gard), ainsi qu'en Corse (1000 couples). Il est plus rare dans le Jura (environ 200 couples), dans le sud-ouest du Massif Central (Dordogne, Lot, Tarn-et-Garonne, Aveyron) et les basses collines languedociennes. Très rare dans l'ensemble de la chaîne pyrénéenne et plus particulièrement dans les Pyrénées centrales et occidentales. Au nord, il atteint la limite de la Saône-et-Loire et de la Côte d'Or, le Doubs, et même Mulhouse et Huningue (Haut-Rhin). Se reproduit jusqu'à 1700 mètres dans les Pyrénées, 1900 en Corse » (DUBOIS et al. 2008).



Photo n°2 : Martinet à ventre blanc, S. Chanel, Lyon 9^e, juin 2013

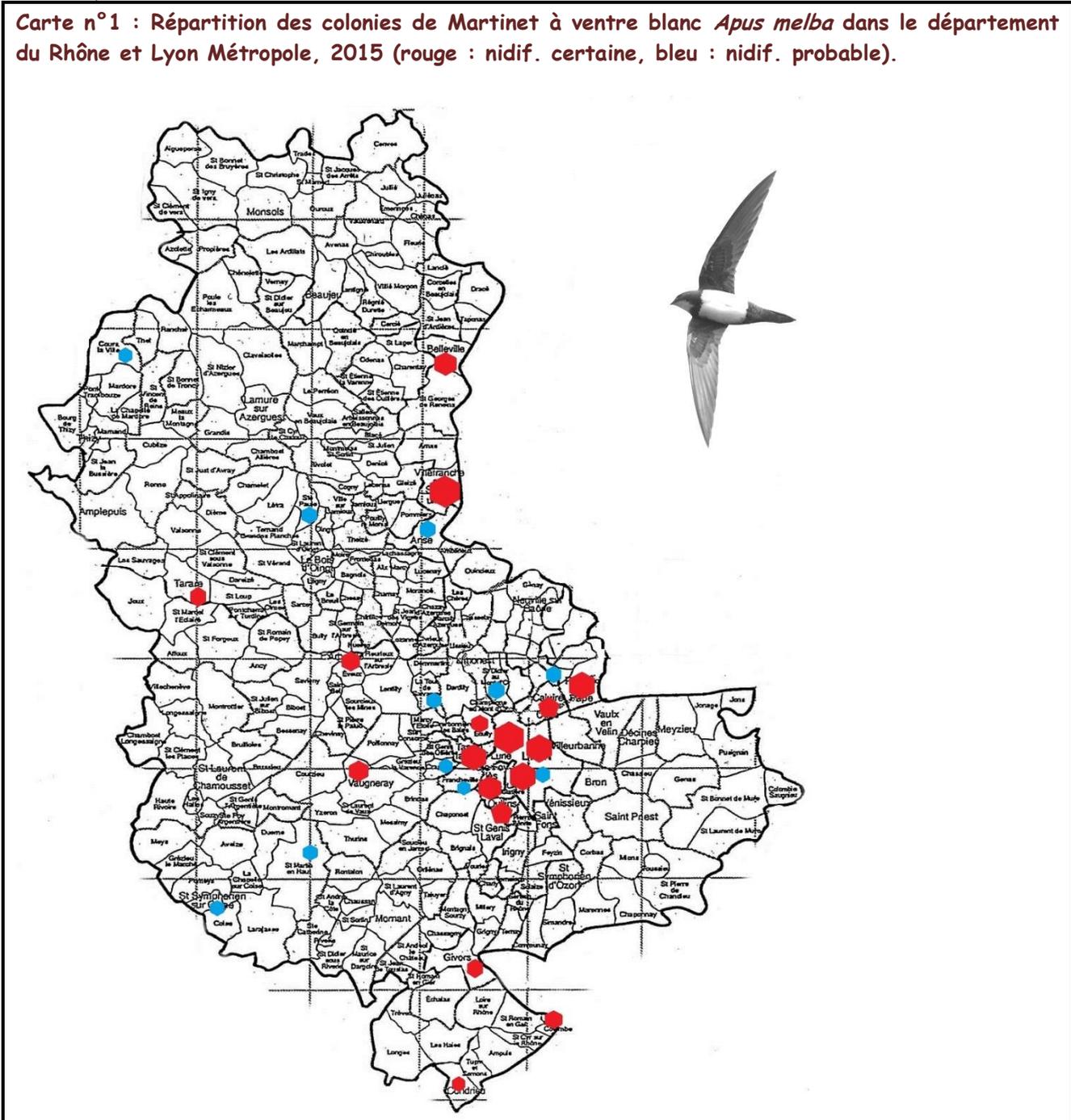
D'après l'Atlas des Oiseaux Nicheurs de Rhône-Alpes, « les effectifs français du Martinet à ventre blanc sont estimés à environ 4000 couples et la région Rhône-Alpes pourrait abriter un bon tiers des nicheurs. Il est probable que les effectifs nationaux soient sous-estimés, une fourchette de 1000 à 5000 couples nicheurs pouvant être avancée pour la seule région Rhône-Alpes. Nous disposons cependant de peu de données chiffrées suffisamment fiables. Ainsi, dans la réserve des gorges de l'Ardèche et le site classé du Pont-d'Arc, la population est estimée de 200 à 300 couples, répartis en

¹ Polytypique : dont plusieurs sous-espèces sont reconnues (9 ou 10, selon les auteurs, dans le Paléarctique).

une cinquantaine de petites colonies comptant chacune de 1 à 15 couples. Souvent, les petites colonies regroupent 3 ou 4 paires. [...] La nidification sur substrat artificiel est de plus en plus fréquente et occupe, soit des bâtiments anciens (églises, châteaux...), soit des immeubles récents à des hauteurs variant entre 8 et 20 mètres. L'altitude est variable puisque le Martinet à ventre blanc niche de 100 mètres dans le sud de notre région jusqu'à 1250 mètres en Aussois ; en chasse, il a été observé jusqu'à 2825 mètres en Maurienne» (COCHET 2008).

3. Répartition dans le Rhône

Carte n°1 : Répartition des colonies de Martinet à ventre blanc *Apus melba* dans le département du Rhône et Lyon Métropole, 2015 (rouge : nidif. certaine, bleu : nidif. probable).



La répartition géographique de l'espèce fait apparaître deux principaux noyaux de peuplement (carte n°1). D'une part, l'agglomération lyonnaise et sa population mère, qui compte aujourd'hui entre 149 et 224 couples nicheurs, principalement répartis entre les 4^e, 5^e et 9^e arrondissements de Lyon, ainsi que dans plusieurs communes limitrophes de l'ouest (Tassin-la-Demi-Lune, Sainte-Foy-lès-Lyon, Ecully), du nord (Rillieux-la-Pape, Caluire-et-Cuire) et du sud (Oullins) de la métropole. Étonnamment, on

remarquera que l'espèce n'a - *a priori* - encore jamais niché à l'est du Rhône en dépit de la proximité de certaines colonies de martinets et d'un profil urbanistique similaire (grands immeubles). Toutefois, des indices recueillis en période favorable dans le 6^e arrondissement de Lyon en 2015 (B. DI NATALE et A. AUCHERE *in* faune-rhone), ainsi qu'à Villeurbanne en 2013 et 2014 (B. SEUROT *in* faune-rhone) mériteraient de faire l'objet de recherches approfondies. En résumé, l'agglomération abrite aujourd'hui probablement plus de 150 couples, soit près des deux tiers des effectifs départementaux !

La seconde population importante concerne Villefranche-sur-Saône et les communes proches du val de Saône (Belleville, Anse ?), avec un effectif compris entre 40 et 58 couples, soit environ un quart des effectifs départementaux. Ailleurs dans le département, l'espèce niche de manière plus localisée et avec des effectifs bien plus modestes (Tarare, l'Arbresle, Vaugneray). Ces petites colonies ne sont pas pour autant à négliger, car il semble que les cas de nidification hors des bastions principaux de l'espèce se multiplient ; en témoignent les indices de nidification recueillis ces dernières années ailleurs dans le département (Saint-Martin-en-Haut, Cours-la-Ville, Sainte-Paule, Saint-Symphorien-sur-Coise...).



Photo n°3 : Martinet à ventre blanc, Poursuites vespérales, S. Chanel, Lyon 9^e

4. Effectifs détaillés

Nidification certaine

Lyon 9^e : 40-45 couples

Le bastion historique de l'espèce dans le département affiche une population importante, de l'ordre de plusieurs dizaines de couples nicheurs. Cette forte densité cache néanmoins des évolutions marquées, tant spatialement que chronologiquement. La disparition de la grande colonie de Gorge-de-Loup, suite aux travaux effectués en 2012 sur un immeuble accueillant plusieurs dizaines de couples (voir plus loin), a entraîné une large redistribution à l'échelle locale. Aujourd'hui, on recense ainsi une quinzaine de couples aux alentours de la place Valmy, et entre 10 et 15 aux abords de la gare de Vaise (*obs. pers.*). Quatre à cinq couples nichent au lieu-dit Rochecardon (C. D'ADAMO *in* faune-rhone) et au moins cinq à la Duchère, au lieu-dit le Château (*obs. pers.*), pour un total d'une quarantaine de couples minimum. A noter que des lacunes subsistent quant au plateau de la Duchère, qui pourrait également héberger l'espèce. En l'état, une fourchette de 40 à 45 couples est retenue.

Lyon 5^e : 25-35 couples

A l'instar du 9^e arrondissement tout proche, l'espèce affiche dans le 5^e une population importante, de l'ordre de plusieurs dizaines de couples. L'installation y est relativement ancienne (antérieure à l'an 2000) et durable, avec plusieurs colonies recensées de longue date. Quatre d'entre elles fournissent la majorité des effectifs : le Point-du-Jour (10 couples environ), la rue Joliot-Curie (au 135 et 137

notamment, environ 10 couples), Saint-Just (environ 5 couples) et Champvert (environ 5 couples), pour un total d'une trentaine de couples minimum (*obs. pers.*). Comme quelques couples peuvent éventuellement passer inaperçus et que les effectifs fluctuent légèrement d'une année à l'autre, la fourchette retenue est de 25 à 35 couples.

Lyon 4^e : 25-35 couples

A la Croix-Rousse (centre, place de la Croix-Rousse et alentours), la colonie compte « entre 50 et 80 adultes » (G. BRUNEAU *comm. pers.*). Ils nichent sous les avancées de toits de nombreux immeubles, notamment place des Tapis ou encore dans l'hôpital (J.-M. BELIARD *in faune-rhone*). L'installation est relativement ancienne (antérieure à 2000), durable, cette population présentant une répartition assez éclatée sur une bonne partie du plateau (*obs. pers.*). Une spécificité que l'on doit probablement au bâti occupé, en l'occurrence majoritairement des immeubles anciens de cinq étages ou moins, qui hébergent souvent des microcolonies. Au regard des éléments récoltés, une fourchette de 25 à 35 couples est retenue, le chiffre de 40 couples étant peut-être légèrement surévalué.

Caluire-et-Cuire : 10-15 couples

La population caluirarde résulte, semble-t-il, de l'expansion de la colonie de la Croix-Rousse, très proche, même s'il est difficile de dater l'installation de l'espèce en tant que nicheuse. Une colonie se situe rue Pierre-Brunier, où l'espèce, relativement bien suivie, niche annuellement depuis 2010 au moins. La colonie a élu domicile dans « un immeuble datant des années 65 ou 70 (?) de huit ou neuf étages, assez long, situé à côté de l'église Saint-Romain-de-Cuire » (B. RUFFIN *comm. pers.*). Les chiffres, fluctuants, font état d'une colonie comptant entre 5 et 10 paires selon les années (B. RUFFIN et T. TAILHADES *in faune-rhone*). Une autre colonie, encore non localisée, semble se situer tout au sud de la commune, à proximité de la montée de la Boucle. Plusieurs individus contactés le 20 juin 2011 (*obs. pers.*) et une série d'observations en avril (6 le 28, 5 le 29, E. & P. RIVIERE *in faune-rhone*) et mai 2011 (9 le 17, E. & P. RIVIERE *in faune-rhone*) témoignent de la présence de cette colonie, qui ne doit pas excéder cinq couples. Au final, un chiffre de 10 à 15 couples est retenu.

Rillieux-la-Pape : 25-35 couples

L'espèce y est, semble-t-il, apparue comme nicheuse au début des années 2000, « entre 2000 et 2005 » (J.-M. BELIARD *comm. pers.*). La population a rapidement progressé et apparaît désormais stable, avec un effectif oscillant « entre 25 et 35 couples selon les années ». La colonie principale occupe un ensemble de grands immeubles dans la ville nouvelle alors que d'autres couples isolés pourraient également nicher ailleurs dans la commune (quartier de la Roue ?). Cette population, bien suivie par un habitant, présente toutefois un contexte inquiétant pour la pérennité des sites de nidification. Les nids sont en effet exclusivement installés sur des grands immeubles anciens appartenant à des bailleurs sociaux. Or, l'ensemble de la ville nouvelle fait partie des quartiers désignés comme prioritaires dans le cadre de l'ANRU 2². Ce qui devrait logiquement déboucher d'ici quelques années sur une profonde restructuration du bâti, par ailleurs ardemment désirée par la nouvelle municipalité (*comm. pers.*).

Oullins : 5-10 couples

Le cas d'Oullins illustre parfaitement les lacunes résiduelles de la prospection. En effet, alors que ROLLAND-COMMARMOT évoque déjà en 2004 une colonie « fortement suspectée », la situation n'a pas évolué d'un *iota* dix ans plus tard. Des contacts répétés sont obtenus en période de reproduction, en 2014 et 2015 notamment, dans des circonstances qui ne laissent planer aucun doute quant à la nidification de l'espèce (poursuites stridentes en centre-ville et alentours). Mais la localisation de la (les ?) colonie(s ?) peine à se faire et il faut donc se fier aux effectifs recensés lors de ces poursuites vespérales pour estimer la population nicheuse. Les observations d'environ 10 individus le 21 avril 2015 et d'une quinzaine le 4 mai 2015 (V. RIVOIRE *in faune-rhone*) permettent de tabler sur un effectif de 5 à 10 couples.

² Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (Programme national n°2)

Sainte-Foy-lès-Lyon : 5-10 couples

La nidification de l'espèce sur le territoire communal est relativement ancienne puisque ROLLAND-COMMARMOT évoque déjà en 2004 la présence d'une colonie dans son article consacré à la nidification de l'espèce en milieu urbain (*Ornithos* 11-5). Le Martinet à ventre blanc niche donc annuellement depuis plus de dix ans, en particulier place Saint-Luc avec des effectifs compris en moyenne entre 3 et 6 couples. En 2012, « huit observations ont été effectuées du 14 avril (5 individus) au 2 août (20 individus, maximum de l'année) » par un même observateur (G. DAVID *comm. pers.*). Depuis 2013, les effectifs semblent toutefois fléchir, et ce sans raison apparente.

Tassin-la-Demi-Lune : 10-15 couples

L'installation de l'espèce y est relativement ancienne, en lien avec l'expansion des proches populations lyonnaises des 5^e et 9^e arrondissements. La colonie principale se situe au carrefour de l'Horloge et dans les alentours immédiats, pour une population estimée entre 10 et 15 paires, occupant exclusivement du bâti ancien. A ce titre, on signalera que la réfection de bâtiments a déjà entraîné la disparition de certains nids, situés notamment avenue Victor-Hugo (*obs. pers.*).

Ecully : 3-5 couples

L'espèce niche ici en limite de Tassin-la-Demi-Lune, à la population de laquelle elle se trouve rattachée. Trois à cinq couples semblent nicher selon les années sous les toits de deux immeubles situés le long du boulevard du Valvert, en face de la gare d'Ecully-la-Demi-Lune (T. VELLARD et P. FRITSCH *in* faune-rhone). Des contacts répétés (poursuites vespérales) ont également eu lieu de 2009 à 2012 au lieu-dit Le Plat (H. POTTIAU *in* faune-rhone), non loin de là, mais sans éléments réellement probants à la clé.

Villefranche-sur-Saône : 25-40 couples

« L'espèce est nicheuse *intra-muros* à Villefranche depuis au moins 1998 en deux sites différents. La première colonie, située en centre-ville (esplanade Paul-Bert) est installée sur un immeuble de dix étages datant de 1975. 1998 correspond sans doute à l'année d'installation de cette colonie car mon parking professionnel étant situé en-dessous de cette dernière, je ne pense pas que ces oiseaux aient pu m'échapper en toute une saison de reproduction. Stable jusqu'en 2002, elle semble depuis s'être développée avec 10 à 14 oiseaux observés au printemps et 25 à 30 en fin d'été. Le début de matinée ou la tombée de la nuit sont propices pour comptabiliser les oiseaux quittant ou pénétrant derrière la cheminée. En 1998, fort de la découverte de cette colonie, je me suis montré plus attentif lors de mes déplacements dans la cité et ai découvert une deuxième colonie au quartier de Belleroche, cité HLM datant de 1970, éloignée d'environ 2 km à vol d'oiseau au sud-ouest de la précédente. Les oiseaux pénètrent dans un interstice existant sur la partie haute d'un bâtiment de huit étages. Bien que cet interstice soit sur les quatre faces du bâtiment, les oiseaux semblaient n'occuper que la face sud. Une quinzaine d'oiseaux étaient régulièrement observés en août 1998. Face à l'activité et l'importance de cette colonie, j'ai le sentiment que son installation est antérieure à 1998, mais sans certitude. Depuis elle s'est également développée et, à ce jour, les faces sud, est et ouest sont occupées.

Ces colonies sont sans doute les deux sites historiques d'implantation de l'espèce à Villefranche. Depuis 2003, quelques couples sont installés aux abords de la place de la sous-préfecture (1 couple en 2003 et 2004 dans une loge de volet roulant au 6^e étage rue de la Paix ; 1 couple sous un toit rue de la sous-préfecture ; 2/3 couples depuis 2003 sous un toit d'une maison de trois étages square E. Poulet) et, depuis quelques années, des oiseaux sont notés en d'autres lieux (parking des Ursulines par exemple), mais ces couples isolés sont difficiles à repérer et comptabiliser. Les deux colonies historiques (Belleroche et esplanade Paul-Bert) sont sur des immeubles datant des années 1970, donc modernes, mais les colonies satellites plus disséminées sont sur des bâtiments anciens. Alors que la colonie de Belleroche a régressé après les travaux effectués en 2013, la colonie de Paul-Bert semble progresser. De même, les petites colonies réparties sur le bâti ancien de la ville sont sans doute en augmentation (mais difficiles à localiser) » (A. LAMY *tous comm. pers.*). Ce qui amène ce dernier à tabler sur « une fourchette de 25 à 40 couples reproducteurs », avec possibilité de sous-estimation des effectifs, au regard notamment des regroupements postnuptiaux. « Comment interpréter le regroupement sur le

site de l'esplanade Paul-Bert le 13 septembre 2012 de 192 oiseaux pénétrant derrière la cheminée (aucun comptage précis en 2013/2014 sur ce site en soirée) ou encore 89 oiseaux venant passer la nuit le 9 octobre 2015. Ces oiseaux sont-ils l'ensemble de la population caladoise (couples reproducteurs + immatures + jeunes de l'année) ? Dans ce cas, la population pourrait être beaucoup plus importante que la fourchette annoncée ».

Belleville : 15 couples

L'installation y est relativement ancienne et durable puisque le principal observateur précise qu'il a commencé à les apercevoir en « 1998 », date à laquelle l'espèce semblait peut-être déjà nicher. Depuis, la reproduction est annuelle avec un effectif estimé à « probablement plus de quinze couples ». La colonie, qui occupe notamment un bâtiment HLM aux abords du Petit-Quart, semble être la seule dûment certifiée dans la commune, même si « un autre HLM (le plus haut de Belleville) situé plus au nord doit être aussi favorable » (G. CORSAND tous *comm. pers.*). En l'état, le chiffre de 15 couples est retenu.

L'Arbresle : 5-10 couples

Malgré des difficultés à localiser au moins une colonie, faute d'observateur régulier, la reproduction de l'espèce y est acquise avec une première citation le 20 juillet 1996 (DI NATALE 1996). Après des contacts répétés en période estivale, et ce depuis au moins 2011, des indices décisifs ont été recueillis en 2014 (2 individus pénétrant sous un toit en centre-ville le 3 juin, P. PADES *in* faune-rhone) et 2015 (une quinzaine d'individus avec transport de nourriture le 23 juillet à proximité de la gare, R. BOGEY *in* faune-rhone). On notera enfin que « de nombreux bâtiments leur sont favorables » (E. RIBATTO *comm. pers.*) et que d'importantes lacunes subsistent. En l'état, la population est estimée à 5-10 paires.

Tarare : 2-5 couples

La nidification de l'espèce y est avérée depuis plusieurs années, des oiseaux ayant notamment été « observés entrant sous un toit entre la place du marché et l'église en 2010 » (E. RIBATTO *comm. pers.*). Néanmoins, faute de prospection suffisante, on ne dispose plus que d'informations très partielles ces dernières années. Une donnée de 11 individus minimum le 6 avril 2011 (E. RIBATTO *in* faune-rhone) permet de penser que cinq couples au moins se reproduisent dans la commune. « L'impression globale qui se dégage est que les effectifs d'oiseaux fréquentant le ciel de Tarare est assez variable d'une année à l'autre » (E. RIBATTO *comm. pers.*). Comme les données récentes font état de chiffres moindres (quelques individus tout au plus - défaut de prospection ?), une fourchette de 2 à 5 couples seulement est retenue.

Vaugneray : 4-5 couples

L'espèce niche dans le centre du village depuis 2009 au moins. Les oiseaux nichent en colonie mixte avec le Martinet noir *Apus apus* avenue Serrulaze dans le centre du bourg, occupant un bâtiment de trois ou quatre étages (moins de 15 mètres de hauteur) avec des trous dans des lambris sous l'avancée de toit. Les données disponibles sur faune-rhone et les informations transmises par deux observateurs (R. CHAZAL et E. RIBATTO) font état d'une colonie de 4 à 5 couples.

Givors : 1-2 couples

La population nicheuse concerne « 1 à 2 couples au maximum. J'ai vu un oiseau sortir de sous un toit d'un immeuble situé au croisement de la D488 (route de Givors) et la D2 (route de Montrond) le 24 juillet 2014. Je suppose donc qu'il y a eu reproduction. Ce sont des immeubles d'habitation assez anciens, hauts de 25 mètres à peu près. J'avais eu quelques contacts en 2013, mais rien de probant. En 2015, je ne les ai pas revus, et pourtant je passe souvent dans le coin... » (P. ADLAM *comm. pers.*).

Condrieu : 1-2 couples

Une donnée de nidification certaine est consignée dans la base de données, dans le bourg : 4 individus (« nid dans la caserne de pompiers » !) le 9 juin 2009 (V. GAGET *in* faune-rhone). Au même endroit, « 4 individus tournant en criant autour d'une barre d'immeuble » sont notés le 25 juillet 2012 (P. ADLAM *in* faune-rhone). Une date et un comportement qui mériteraient de plus amples prospections.

Sainte-Colombe : 6 couples

C'est l'une des bonnes surprises de cette enquête. D'après un ornithologue habitant la commune, « l'espèce niche depuis 2012 au moins », date de son arrivée, signifiant que l'installation pourrait même être antérieure. La population est estimée à environ 6 couples et niche plus particulièrement sous les toits de deux bâtiments : l'un ancien (12-15 mètres de hauteur) proche de la tour de Valois, l'autre proche du restaurant des Arts, bâtiment plus récent et un peu plus haut que l'autre » (C. GAULTIER *comm. pers.*). L'espèce, dont la nidification est ici à mettre en lien avec la population de Vienne (Isère), peut ainsi « être observée à tous les moments de la journée avec des comportements diagnostiques (poursuites stridentes, vols autour des bâtiments, alimentation des jeunes...) ».



Photo n°4 : M. à ventre blanc, S. Chanel, Lyon 9^e, juin 2013

Nidification probable

Lyon 1^{er} : 0-2 couples

De manière marginale, un à deux couples pourraient nicher ces dernières années aux alentours de l'amphithéâtre des Trois-Gaules, un événement à relier à la vigueur de la toute proche population croix-roussienne. Une donnée intéressante en période favorable en 2015 (2 individus avec code de reproduction probable le 14 juin 2015, C. D'ADAMO *in* faune-rhone) illustre cette situation.

La-Tour-de-Salvagny : 0-4 couples

C'est l'une des surprises de cette étude. Depuis 2015 au moins, des individus fréquentent la commune de manière insistante en période de reproduction, avec des comportements qui ne laissent guère de doute quant à une éventuelle reproduction. Des poursuites stridentes autour de mêmes bâtiments, en l'occurrence des petits immeubles de village de 3-4 étages, sont régulièrement observées durant tout l'été, avec un effectif inférieur à 5 couples (N. FOURNIER *comm. pers.*). La nidification est donc fortement envisageable, à confirmer dès 2016 !

Saint-Didier-au-Mont-d'Or : 0-2 couples

Même si l'espèce a peut-être niché de manière certaine en 2012 (pour mémoire, un individu observé pénétrant entre des dalles de béton à l'arrière de la flèche d'une grue de chantier), la reproduction n'est peut-être qu'anecdotique sur la commune. Toutefois, des contacts récurrents - dont poursuites vespérales - en juillet 2012, 2013 et 2014, impliquant à chaque fois 4 individus au moins, laissent penser qu'un à deux couples pourraient aussi nicher *incognito* dans la commune (*obs. pers.*).

Fontaines-sur-Saône : 0-5 couples

L'espèce est notée tous les ans depuis 2013 (au moins) avec des comportements évoquant une vraisemblable nidification (poursuites stridentes en début et fin de journée autour des bâtiments). La colonie « se situe probablement autour de 5 couples et fréquente des immeubles d'habitation type barre, allant de 3 à 7 étages » (C. D'ADAMO *comm. pers.*). Reste maintenant à prouver la reproduction !

Anse : 0-3 couples

Deux données de 2014 au même lieu-dit (la Gonthière) laissent penser que l'espèce pourrait nicher dans la commune, qui dispose en outre de bâtiments théoriquement favorables : 9 individus le 23 avril et 6 le 14 mai (T. LAURENT *in* faune-rhone). Néanmoins, en l'absence de précision et de données en 2015, on ne sait aujourd'hui strictement rien de plus...

Francheville : 0-1 couple

Une seule donnée recueillie en période réellement favorable : 2 individus se poursuivant le 29 mai 2014 au Fort du Bruissin (T. LAURENT *in* faune-rhone). Depuis, plus rien, mais la nidification reste envisageable, eu égard notamment à la proximité de certaines colonies de l'agglomération lyonnaise et au profil architectural des lieux. En bref, un effort de prospection s'impose.

Craponne : 0-3 couples

Là encore, les lacunes sont criantes. Car malgré deux données à des dates favorables dans le centre du bourg en 2012 (5 individus le 1^{er} juin, F. DUBOIS *in* faune-rhone) et 2014 (environ 5 individus le 22 mai, L. & P. DUBOIS *in* faune-rhone), la reproduction de l'espèce n'est pas (encore ?) démontrée.

Saint-Martin-en-Haut : 0-2 couples

Des contacts ont été récemment obtenus en période favorable dans le bourg. Le 28 mai 2014, « trois individus sont observés se pourchassant en criant, dans la soirée. Puis, plus que deux tournent autour d'un bâtiment (le premier poussant de petits cris, l'autre suivant ses mouvements). Observés à 20h45, et à 21h » (V. RIVOIRE *in* faune-rhone). Un seul individu est noté le 19 juin 2015 (V. RIVOIRE *in* faune-rhone). Là encore, une prospection plus régulière s'impose, d'autant que la date et le comportement de l'observation de 2014 sont favorables.

Sainte-Paule : 0-2 couples

Une seule donnée, mais intéressante, de 4 individus, obtenue le 3 juin 2011 au lieu-dit le-Châtoux (X. BIROT-COLOMB *in* faune-rhone). « Il s'agissait clairement de parades (poursuites avec cris typiques) impliquant 4 individus durant plusieurs minutes, en revanche cela n'avait pas lieu entre des bâtiments, mais en plein ciel au-dessus du village. Vu les vieux bâtiments en pierres dorées du site, je pense qu'une nidification est probable, mais je n'ai pas pris le temps de chercher. C'est la seule fois que j'ai constaté un tel comportement en Beaujolais » (X. BIROT-COLOMB *comm. pers.*).

Cours-la-Ville : 0-2 couples

Même si la date est un peu tardive, une observation intéressante a été effectuée en 2015 dans le centre du bourg de Cours-La Ville et mérite d'être rapportée. « Cris inhabituels dans les airs, ce 5 août 2015 : 5 Martinets à ventre blanc se poursuivent » (G. HYTTE *comm. pers.*), précise l'observateur, qui ajoute « se rendre rarement sur les lieux ».

Saint-Symphorien-sur-Coise : 0-3 couples

Deux observations en période favorable en 2015 : minimum un individu le 13 juin et 5 ou 6 « se pourchassant au ras des toits » le 10 juillet (A. ULMER *in* faune-rhone). Au regard du comportement et des dates, il y a donc une réelle présomption de nidification.



Photo n°5 : Martinet à ventre blanc, V. PALOMARES, Andance, avril 2015

Bilan : évaluation du nombre de couples nicheurs

Colonies	Nombre de couples
Lyon 9	40-45
Lyon 5	25-35
Lyon 4	25-35
Caluire-et-Cuire	10-15
Rillieux-la-Pape	25-35
Oullins	5-10
Sainte-Foy-lès-Lyon	5-10
Tassin-la-Demi-Lune	10-15
Ecully	3-5
Villefranche-sur-Saône	25-40
Belleville	15
L'Arbresle	5-10
Tarare	2-5
Vaugneray	4-5
Givors	1-2
Condrieu	1-2
Sainte-Colombe	6
Total (nidif. certaine)	207-290



Colonies	Nombre de couples
Lyon 1	0-2
La-Tour-de-Salvagny	0-4
St-Didier-au-Mont d'Or	0-2
Fontaines-sur-Saône	0-5
Anse	0-3
Francheville	0-1
Craponne	0-3
Saint-Martin-en-Haut	0-2
Sainte-Paule	0-2
Cours-la-Ville	0-2
St-Symphorien-sur-Coise	0-3
Total (nidif. probable)	0-29
Total des 2 tableaux	207-319

Tableau n°2 : colonies avec nidification probable et total des deux tableaux

Tableau n°1 : colonies avec nidification certaine

En bleu, les communes situées dans le département du Rhône, en noir, celles de Lyon Métropole.

5. Evolution des effectifs nicheurs

On ne se livrera pas à une longue analyse tant les données sont fragmentaires et irrégulières dans le temps, à l'exception de quelques colonies bien suivies (annuellement ou presque). Néanmoins, les éléments recueillis permettent de retracer au moins schématiquement les évolutions contemporaines majeures. Le Martinet à ventre blanc s'installe à Lyon au début des années 90, et connaît dans les années qui suivent (1992-2000) une forte progression qui l'amène à coloniser notamment les 4^e et 5^e arrondissements, tout en se développant dans le 9^e, son berceau originel. Parallèlement à cette expansion lyonnaise, l'espèce s'installe en 1998 dans le val de Saône, à Villefranche et Belleville. Au début des années 2000 (2000-2005), l'expansion se confirme, en particulier dans l'agglomération lyonnaise, avec l'apparition de nouvelles colonies (Sainte-Foy-lès-Lyon, Oullins, Tassin-la-Demi-Lune). La fin des années 2000 (2005-2010) marque un nouveau cycle d'expansion avec l'apparition de l'espèce hors des bastions traditionnels (Vaugneray, Tarare, L'Arbresle) tandis que la population du val de Saône voit de son côté ses colonies se renforcer. Enfin, la période 2010-2015 confirme cette expansion avec une apparition en périphérie des noyaux principaux, saturés (?), et des implantations ou velléités d'implantation dans le sud du département (Givors, Condrieu, Sainte-Colombe) ou ailleurs (Saint-Martin-en-Haut, Cours-la-Ville, Sainte-Paule, Saint-Symphorien-sur-Coise, Anse).

6. Milieux occupés

A l'instar de son cousin le Martinet noir, le Martinet à ventre blanc semble rechigner à nicher en-dessous d'une certaine hauteur. Mais plus encore que le Martinet noir dont « des sites de nidification sont situés à seulement 3 mètres de hauteur au-dessus des portes de la rue dans laquelle ils parquent, à Cogny » (X. BIROT-COLOMB *comm. pers.*), le "MVB" ne s'abaisse jamais en-dessous de 6 mètres. Les cas de nidification les plus bas répertoriés semblent se situer dans les communes où peu de bâtiments dépassent cette hauteur minimale requise (exemple : Vaugneray), l'espèce nichant plus typiquement à des hauteurs comprises entre 7 et 30 mètres, parfois plus.

Deux types de bâtiments sont principalement utilisés par les Martinets à ventre blanc. D'une part, les grandes barres d'immeubles typiques des années 60-70 (Rillieux-la-Pape, Villefranche-sur-Saône, Belleville...), qui abritent les colonies les plus importantes et les plus concentrées. D'autre part, le bâti ancien, qui est régulièrement occupé. Les colonies ont alors tendance à être plus petites (très fréquemment entre 2 et 5 couples) et plus dispersées. De manière anecdotique, on notera que l'espèce a peut-être niché entre des dalles de béton à l'arrière de la flèche d'une grue de chantier, en 2012, à Saint-Didier-au-Mont-d'Or (*obs. pers.*).

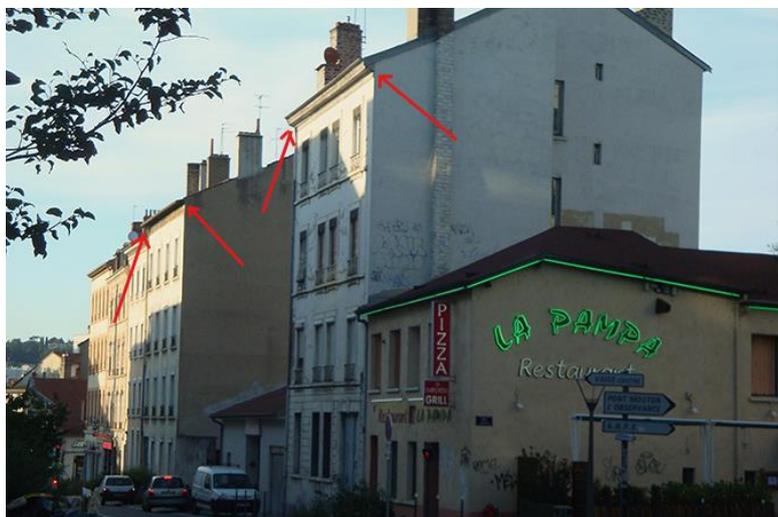


Photo n°6 : emplacements de nids, S. CHANEL, Lyon, juin 2011. Des immeubles vétustes à proximité de la place Valmy (Lyon 9^e) étaient occupés par le Martinet noir et le Martinet à ventre blanc. Depuis, les immeubles ont été rénovés et les martinets ont disparu...



Photo n°7 : Site de nidification typique aux abords de la place Valmy, S. CHANEL, Lyon, juin 2014.

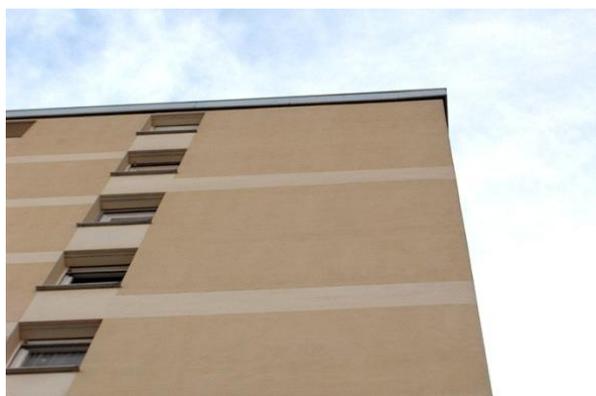


Photo n°8 : Site de nidification typique rue Joliot-Curie à Lyon 5^e, E. RIBATTO, Lyon, juin 2014.

7. Ecologie : morceaux choisis

Plutôt que de se lancer dans une nouvelle énumération de chiffres et de dates, je donne la parole à André LAMY, qui suit de très près les colonies de Villefranche et qui dispose, de ce fait, de données reflétant bien le cycle annuel d'une colonie : « Concernant les périodes de fréquentation des colonies, les premiers oiseaux sont notés courant mars (25 mars 2003 à la colonie P. Bert) et les dernières observations sont notées dans la dernière décade d'octobre, avec un départ extrêmement tardif en 2002, le dernier oiseau étant vu le 14 novembre à P. Bert ». « Depuis j'ai principalement suivi la colonie de l'esplanade Paul Bert, avec pour faits marquants :

- 2011 : deux premiers oiseaux pénétrant derrière la cheminée le 10 mars.
- 16 octobre : 72 oiseaux comptabilisés entrant derrière la cheminée entre 19h et 19h17.
- dernier oiseau noté le 5 novembre.
- 2012 : première mention de 2 oiseaux le 13 mars dans le ciel de Villefranche.
- 27 mars : 1^{er} mention à Paul Bert : 25 oiseaux tournoyant et 2 oiseaux pénétrant derrière la cheminée.
- 13 septembre : 192 oiseaux regagnant la colonie entre 19h09 et 20h21.
- 25 septembre : 133 oiseaux regagnant la colonie entre 18h18 et 19h38.
- 12 octobre, un minimum de 52 oiseaux quittant la colonie entre 9h58 et 10h05.
- 16 octobre, un minimum de 58 oiseaux quittant la colonie entre 9h44 et 9h50.
- 6 novembre, dernière observation d'un oiseau quittant la colonie à 9h00 ».

Pour schématiser ce cycle, qui s'applique globalement aux autres colonies du département, les premiers individus arrivent classiquement vers la mi-mars et les derniers partent en moyenne fin octobre. Les mois de mai, juin et juillet sont les plus favorables pour repérer et/ou recenser les colonies, en particulier en début et fin de journée, quand les oiseaux se livrent à de bruyantes poursuites aériennes aux abords des sites de nidification. Il semble également qu'en septembre-octobre, les colonies du département hébergent régulièrement des migrateurs en halte pour une nuit ou deux, qui font alors sensiblement « gonfler » les effectifs. Mais en l'absence de preuve formelle, cela reste pour l'heure une hypothèse.

Concernant la reproduction elle-même, les premiers jeunes sont régulièrement notés dès la fin du mois de juin ou le début de juillet, les nourrissages se poursuivant souvent jusqu'à fin août-début septembre. « Je suis quasiment certain que certains couples ont deux nichées », avance ainsi Guillaume BRUNEAU à propos des colonies de la Croix-Rousse. Pour l'heure, on ne dispose d'aucune preuve concrète allant dans ce sens sachant que cette impression peut aussi être liée aux aléas de la reproduction, qui amènent certainement l'espèce à effectuer des couvées de remplacement.

Dernier aspect original, les trilles nocturnes. Déjà notés par Alexandre RENAUDIER au début des années 90, à une époque où ce comportement est alors peu décrit (RENAUDIER 1996), ceux-ci ont été notés régulièrement dans plusieurs communes (Lyon, Caluire-et-Cuire, Tassin-la-Demi-Lune...), confirmant que ce type de cri n'est pas si occasionnel qu'il n'y paraît.

8. De la nidification en milieu urbain

D'après le Nouvel Inventaire des Oiseaux de France, « les cas de reproduction en bâtiment se multiplient à partir de la fin des années 70 : plusieurs villages de l'Ardèche cristalline avant 1978 ; cathédrale de Mende, Lozère, en 1978 ; Lamastre, Ardèche, en 1979 ; La-Séauve-sur-Semène, Haute-Loire, en 1981 ; Saint-Etienne (50 couples en 2004) et Saint-Chamond, Loire, en 1989 ; à Lyon (présent dans de nombreux quartiers en 2006) et Mulhouse en 1991 ; en Côte d'Or en 1992 ; à Hirsingue, Haut-Rhin, en 1999 ; Firminy, Loire, Saint-Maximin, Var, et Guebwiller, Haut-Rhin, en 2003 ; Perpignan, Pyrénées-Orientales, en 2005. Ailleurs, des bâtiments sont fréquentés sans preuve de reproduction : Nièvre en 2000, Deux-Sèvres en 2001, Sainte-Foy-lès-Lyon en 2004, centrale hydro-électrique de Bollène, Vaucluse, en 2007. Ces nouvelles installations sur des bâtiments, souvent en pleine ville, ouvrent peut-être un avenir prometteur pour le Martinet à ventre blanc ».

Les cas de nidification dans le Rhône s'inscrivent donc dans une logique globale de progression via l'occupation de sites en milieu exclusivement urbain.

9. Menaces

Si l'Homme offre, avec ses constructions, un grand nombre de possibilités de sites de nidification à l'espèce, il représente également une menace du fait de ses actions. « L'installation des nichoirs ou des contacts avec les architectes lors de la conception ou de la réfection de nouveaux bâtiments favorisent la nidification de l'espèce », précise ainsi Gilbert COCHET en guise de conclusion dans la monographie consacrée à l'espèce dans l'Atlas des Oiseaux Nicheurs de Rhône-Alpes (LPO Coordination Rhône-Alpes, COCHET 2008).

Deux menaces sont donc clairement identifiées. D'une part, en supprimant les bâtiments anciens au profit de constructions neuves dépourvues d'intérêt pour l'espèce, l'Homme supprime des sites de nidification potentiels. D'autre part, en entretenant les bâtiments occupés par l'espèce, il met directement en péril l'avenir de la colonie, comme le prouvent les deux exemples ci-dessous. Deux cas diamétralement opposés !...

Villefranche-sur-Saône : cité Belleruche



Photos n°9 & 10 : nichoirs installés par la LPO Rhône, T. GAULTIER, Villefranche-sur-Saône, décembre 2012

Ce cas symbolise la possibilité de concilier la biodiversité et le bâti. Grâce à la vigilance d'un ornithologue suivant régulièrement l'espèce, la disparition pure et simple de la colonie a pu être évitée, de justesse ! Le bailleur social a en effet accepté de financer la pose d'une vingtaine de nichoirs fin 2012, alors qu'une réfection de façade menaçait de boucher l'ensemble des accès aux nids (photos 9 & 10). La suite, c'est Véronique PARIOT, responsable "patrimoine" chez Habitat BVS, qui la raconte, et c'est savoureux : « Il y a 20 nichoirs doubles à Belleruche, soit 40 nids possibles. Ils ont été installés en 2012. L'opération a été décidée par HBVS, suite à la menace de la LPO de déposer plainte pour destruction de nid, et financée par HBVS. L'opération s'est faite parce qu'une rénovation de façade était en cours et que la rénovation supprimait l'accès aux nids. Auparavant, les locataires se plaignaient de la présence des oiseaux et, ne sachant pas qu'ils étaient protégés, nous cherchions plutôt à les faire fuir. Les locataires du dernier niveau étaient absolument contre la pose des nichoirs. Les locataires des autres niveaux et des immeubles environnants ont vu cela d'un meilleur œil ».

L'opération est une réussite, et l'espèce occupe actuellement l'ensemble ou presque des nichoirs mis à disposition.

Lyon : Gorge-de-Loup

Autrefois florissante (RENAUDIER 1996), la population de Gorge-de-Loup, dans le 9^e arrondissement de Lyon, a brutalement disparu après les travaux de réfection entrepris à l'été 2012 sur l'immense immeuble qui accueillait la majorité des couples nicheurs (photos 11 & 12). Ce sont près de 30 couples qui y nichaient annuellement. En un an, le site a été déserté, ce qui a entraîné une large redistribution de l'espèce dans les quartiers (Vaise, Valmy...) et communes (Ecully, Tassin-la-Demi-Lune...) avoisinants. Ce cas - dramatique - amène à rappeler combien les colonies situées sur les grands immeubles collectifs sont vulnérables, l'immense majorité des gens, du locataire au bailleur, ignorant que l'espèce est protégée et que sa destruction, ainsi que celle de ses sites de nidification, sont répréhensibles. Des locataires semblent même se plaindre des désagréments (fientes, cris) liés à la présence de l'espèce, d'où la nécessité de développer des opérations de surveillance et de sensibilisation. A ce titre, on ne peut que regretter l'abandon par l'ex-Grand Lyon (devenue Lyon Métropole) du plan de sauvegarde des martinets et hirondelles, faute de financement.



Photos n°11 & 12 : site de Gorge-de-Loup, S. CHANEL, Lyon, juillet 2012. A droite, une photo prise au cours de l'été 2012. Les échafaudages mis en place pour la rénovation de façade sont déjà visibles...

10. Conclusion

Vingt-cinq ans après son installation dans le département, le Martinet à ventre blanc affiche des effectifs compris entre 250 et 300 couples environ. Cette forte progression, tant géographique que numérique, cache toutefois des situations contrastées. Certaines colonies fluctuent, avec parfois même une tendance à la baisse, tandis que d'autres se développent et que quelques-unes disparaissent.

Beaucoup de choses restent à prouver, en particulier dans les communes où l'espèce est considérée comme nicheuse probable. Outre ces dernières, qui constituent un axe de recherche prioritaire, d'autres communes, présentant des indices "possibles", mériteraient d'être prospectées aux heures les plus favorables (matin et fin de journée) afin de tenter de repérer d'éventuelles colonies. « La nidification de quelques couples, ici et là, dans les hauteurs du sud Beaujolais (au climat chaud et sec, contrairement au nord Beaujolais plus froid) n'est pas exclue », précise ainsi Xavier BIROT-COLOMB (*comm. pers.*).

Au-delà de ces soupçons localisés, la nidification de l'espèce peut se produire un peu partout, à condition que des sites de nidification convenables existent (comprendre « à une certaine hauteur »). Ce spectaculaire martinet n'a donc pas fini de nous surprendre !...

Sorlin CHANEL
LPO Rhône

Remerciements

Je tiens à remercier chaleureusement tous ceux qui, de près ou de loin, ont permis la réalisation de cet article. A commencer par les observateurs qui transmettent leurs données sur faune-rhone, permettant de suivre presque en temps réel le statut de l'espèce. Merci également à tous les observateurs qui ont accepté de répondre à cette enquête, apportant souvent des détails très importants, voire méconnus. Merci donc pour leurs informations à Jean-Michel BELIARD (Rillieux-la-Pape), Nathalie FOURNIER (la-Tour-de-Salvagny), Florian ESCOT (Longes), Xavier BIROT-COLOMB (Saint-Symphorien-sur-Coise, Sainte-Paule), Yves-Marie GARDETTE (Le Perréon), Gilles CORSAND (Theizé), Guillaume BRUNEAU (Lyon 4^e), Frédéric DOMENJOUR (Chazay-d'Azergues), Martine MATHIAN (Chazay-d'Azergues), Christophe D'ADAMO (Fontaines-sur-Saône), Thierry et Cyrille GAULTIER (Sainte-Colombe), Bertrand DI NATALE (Bessenay, Montrottier), Lydie DUBOIS (Messimy), Paul ADLAM (Givors), André ULMER (Saint-Symphorien-sur-Coise), Éric BROUTIN (Villefranche-sur-Saône), André LAMY (Villefranche-sur-Saône), Brigitte RUFFIN (Caluire-et-Cuire), Georges DAVID (Sainte-Foy-lès-Lyon), Manuelle BERETZ (Tarare, L'Arbresle), Romain CHAZAL (Vaugneray), Edouard RIBATTO (Lyon 5^e, Tarare, L'Arbresle, Vaugneray), Gérard HYTTE (Cours-la-Ville). Merci également à la régie Habitat BVS et à Véronique PARRIOT pour les éléments transmis concernant la colonie Belleroche de Villefranche-sur-Saône. Merci à Vincent PALOMARES pour les photos 5 et 13. Merci à Jonathan JACK pour la traduction en anglais du résumé.

Merci à la LPO Rhône pour l'export et l'autorisation d'utilisation des données du site www.faune-rhone.org.

Merci aux relecteurs, mais aussi au rédacteur-en-chef de L'Effraie pour sa confiance, ainsi qu'à toutes celles ou ceux que j'aurais pu oublier.

Bibliographie

- **BALLUET P. (1993)**. La progression du Martinet à ventre blanc *Apus melba* sur la bordure nord-orientale du Massif-Central (France). *Nos Oiseaux* 42 : 171-180.
- **CORA (2003)**. *Atlas des oiseaux nicheurs de Rhône-Alpes 1977-2000*, CORA, Lyon.
- **DI NATALE B. (1996)**. La nidification du Martinet à ventre blanc à l'Arbresle. *L'Effraie* n°12 : 35, CORA-Rhône, Lyon.
- **DUBOIS P.J., LE MARECHAL P., OLIOSO G. & YESOU P. (2008)**. *Nouvel Inventaire des Oiseaux de France*. Delachaux et Niestlé, Paris, 560 pages.
- **LPO Coordination Rhône-Alpes - rédaction COCHET G. (2008)**. Le Martinet à ventre blanc. Extrait de l'Atlas des oiseaux nicheurs de Rhône-Alpes (CORA Faune Sauvage 2003) sur le site : <http://rhone-alpes.lpo.fr/actions/atlas-et-publications/trombinoscope-animalier/oiseaux/article/martinet-a-ventre-blanc>
- **LPO Rhône (2006-15)**. Base de données *visionature* - sur www.faune-rhone.org. LPO Rhône, Lyon.
- **MULLARNEY K., SVENSSON L. & ZETTERSTRÖM D. (2010)**. *Le guide Ornitho*. Delachaux & Niestlé, Lausanne : 448 pages.
- **RENAUDIER A. in BELIARD J.M., DUBOIS P. & BARC B (1995)**. Martinet à ventre blanc. Chronique ornithologique départementale de la migration postnuptiale 1990 à la nidification 1991. *L'Effraie* n°11 : 52, CORA-Rhône, Lyon.
- **RENAUDIER A. in BELIARD J.M., DUBOIS P., BARC B. & GRANDJEAN N. (1996)**. Martinet à ventre blanc. Chronique ornithologique départementale de la migration postnuptiale 1991 à la nidification 1993. *L'Effraie* n°12 : 56, CORA-Rhône, Lyon.
- **RENAUDIER A. (1996)**. Cris nocturnes de Martinet à ventre blanc *Apus melba*. *Le Bièvre* 14 : 82.
- **RENAUDIER A. in BELIARD J.M., DUBOIS P., BARC B. & GRANDJEAN N. (1997-98)**. Martinet à ventre blanc. Chronique ornithologique départementale de la migration postnuptiale 1993 à la nidification 1994. *L'Effraie* n°13 : 60, CORA-Rhône, Lyon.
- **ROLLAND-COMMARMOT V. (2004)**. Sur la nidification urbaine du Martinet à ventre blanc *Tachymarptis melba* en France. *Ornithos* 11-5 : 257-259.
- **TISSIER D. (2013)**. Les nicheurs rares du département du Rhône. *L'Effraie* n°34 : 7-24, LPO Rhône, Lyon.

Voir aussi :

<https://www.lpo.fr/communiqu/cet-ete-volez-au-secours-des-hirondelles-et-des-martinets-aux-cotes-de-la-lpo>

Résumé : La nidification du Martinet à ventre blanc dans le Rhône

Le Martinet à ventre blanc *Apus melba* s'installe depuis la fin des années 1970 dans les immeubles des villes françaises. La première reproduction connue à Lyon a été rapportée en 1991. Depuis cette date, aucune publication n'avait été faite pour évaluer les effectifs nicheurs. Cet article rend compte d'une enquête qui permet en 2015 d'estimer la population entre 250 et 300 couples nicheurs et de préciser son statut en tant que reproducteur dans le département du Rhône et Lyon Métropole : répartition, effectifs, milieux occupés, écologie, évolution des populations et menaces éventuelles. Les oiseaux utilisent pour nicher des grandes barres d'immeubles et des bâtiments anciens, dans deux grandes colonies des agglomérations de Lyon Métropole et de Villefranche-sur-Saône et dans de nombreuses petites colonies qui ont été recensées dans Lyon Métropole, mais aussi dans d'autres communes plus éloignées de l'agglomération. Localement, à Villefranche, le risque de perte d'une colonie lors de la rénovation d'un immeuble a pu, au moins une fois, être compensé par la pose de nichoirs. La prospection devra être poursuivie pour améliorer la connaissance de la répartition de l'espèce qui reste très menacée par la rénovation des façades anciennes.

Summary: The breeding status of Alpine swift in the Rhône department

Since the end of 1970s, the Alpine swift *Apus melba* has been breeding in the buildings of French cities. The first reproduction known in Lyon was reported in 1991. Since this date, no publication had been made to estimate the breeding population. This article reports a survey which leads to an estimation between 250 and 300 pairs in 2015 and to specify its status as breeder in the Rhône department and Lyon Metropole: distribution, numbers, habitats occupied, ecology, evolution of the population and possible threats. To nest, birds use long high-rise buildings and older buildings, in two large colonies of the conurbations of Lyon Metropole and Villefranche-sur-Saône and in numerous small colonies which have been found in Lyon Metropole, but also in other municipalities more distant from the conurbation. Locally, in Villefranche, the risk of the loss of a colony during the renovation of a building was able, at least once, to be compensated with the installation of nestboxes. The prospecting must be pursued to improve our knowledge of the distribution of the species which remains very threatened by the renovation of old facades.



Photo n°13 : Martinet à ventre blanc, V. PALOMARES, Saint-Rambert-d'Albon, juin 2011

NDLR : en 2013, nous écrivions dans *L'Effraie* n°34 à propos du Martinet à ventre blanc, présenté dans la liste des oiseaux nicheurs rares du Rhône : « la reproduction n'a pas fait (encore) l'objet de publication récente alors que la progression de l'espèce, tant au niveau des effectifs que des colonies et de leur répartition, est notoire. L'estimation reste donc difficile » (TISSIER 2013). Nous avons donné très approximativement, et très prudemment, une fourchette de 80 à 160 couples pour l'effectif nicheur. Un grand merci donc à Sorlin CHANEL qui, malgré le peu de disponibilité que lui laissent ses activités professionnelles, a pris le temps et la peine de réaliser cette remarquable enquête, à la fois sur le terrain et dans les archives et les bases de données, pour améliorer nos connaissances du statut de cette espèce qui s'observe assez facilement, mais dont les preuves de reproduction restent difficiles à établir avec précision. L'estimation corrigée et fiable de la population de Martinet à ventre blanc s'établit donc entre 250 et 300 couples nicheurs pour Lyon Métropole et le département du Rhône. Ces chiffres pourront faire référence dans les prochaines années pour évaluer l'évolution de cette population présente dans le Rhône depuis seulement 1991, année où elle avait été découverte à Lyon par notre très regretté ami Alexandre RENAUDIER, disparu en 2013, qui aurait certainement lu avec plaisir et passion le texte présenté ici.